



ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

aménagements réalisés en 2021



ÉDITO

Vous trouverez dans ce numéro un reportage sur les aménagements réalisés dans les différents équipements publics du 6^e arrondissement, notamment dans les écoles et dans les crèches. Comme certains d'entre vous le savent, la bibliothèque André Malraux est actuellement en cours de travaux et devrait rouvrir ses portes (si ceux-ci sont achevés selon le calendrier initial) au début de l'année 2022.

Nous évoquerons également les actions que mènent la Mairie du 6^e et ses partenaires, dans le domaine de la santé, avec l'ouverture d'un centre de vaccination dans nos locaux, et dans celui de la solidarité envers nos aînés.

Je profite enfin de cet édito pour vous souhaiter les meilleures fêtes de fin d'année possibles.

Jean-Pierre LECOQ

Maire du 6^e arrondissement
Conseiller régional d'Île-de-France

ÉCOLES ET CRÈCHES : NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

Pour des établissements plus agréables et plus accessibles



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE LA RUE MADAME

L'établissement s'est vu - conformément aux souhaits exprimés par la communauté scolaire - doté d'un nouveau préau dans la cour de récréation. Réalisé dans des matériaux translucides, il permettra aux enfants de fréquenter la cour même en cas de mauvais temps.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE LA RUE DU JARDINET

Devant son entrée a été aménagée une rampe extérieure pérenne qui permet désormais d'accueillir des élèves en situation de handicap moteur. L'accessibilité du rez-de-chaussée de cette école est donc parfaitement assurée. D'autant plus qu'elle accueille un bureau de vote comme nombre d'établissements scolaires.



CRÈCHE - RUE LITTRÉ

CRÈCHE DE LA RUE LITTRÉ

Dans cette crèche, c'est le dernier niveau destiné aux enfants les plus jeunes qui a été rénové, parachevant ainsi la restructuration complète de la crèche qui s'est étalée sur plusieurs années. Notons notamment la nouvelle pièce destinée à éveiller les sens des jeunes enfants grâce à un dispositif particulièrement innovant



CRÈCHE - RUE LITTRÉ

ÉCOLE MATERNELLE LITTRÉ

Ce sont essentiellement des travaux de peinture qui ont été réalisés dans l'école voisine. Le vaste préau situé au rez-de-chaussée a été totalement refait de même qu'un certain nombre de classes.



© AdobeStock - 1001color



ÉCOLE MATERNELLE LITTRÉ



DE NOUVEAUX JEUX POUR LA COUR DE L'ÉCOLE

ÉCOLE POLYVALENTE SAINT-BENOÎT

Ce sont 400 000 euros, soit un crédit très important débloqué par la Mairie de Paris qui a permis de rénover complètement le système de ventilation de la cuisine et des trois réfectoires du groupe scolaire Saint-Benoît. Grâce à cet investissement, les personnels de la Caisse des écoles devraient travailler dans de meilleures conditions et assurer ainsi une meilleure qualité de service aux 500 demi-pensionnaires qui y déjeunent quotidiennement.

Par ailleurs, l'école maternelle Saint-Benoît a vu sa cour rénovée : différents jeux de cours y ont été installés, conformes aux normes de sécurité en vigueur.

COLLÈGE JACQUES PRÉVERT

La verrière située à l'entrée de l'établissement a été complètement refaite cet été.



COLLÈGE JACQUES PRÉVERT

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Des équipements pour prendre soin de vous



© AdobeStock-Konstantin Yuganov

CENTRE DE VACCINATION DU 6^e

Sous l'égide du CPTS du 6^e arrondissement, présidé actuellement par le Dr Marc Jacono et rassemblant un certain nombre de professionnels de santé (médecins, infirmières, pharmaciens...), un centre de vaccination situé au rez-de-chaussée de la Mairie du 6^e fonctionne depuis février 2021.

Actuellement, il est pleinement mobilisé pour les personnes n'ayant pas reçu leurs deux doses avant l'été ainsi que pour la délivrance de la 3^e dose.

Fonctionnant sous la double tutelle de la Mairie de Paris et de l'Agence régionale de Santé, ce centre de vaccination fait évoluer sa campagne vaccinale selon les décisions des autorités de santé.

Le centre est ouvert le lundi de 14h à 17h et les autres jours de la semaine de 9h à 17h.

DE NOUVEAUX AGRÈS POUR LE JARDIN DES GRANDS-EXPLORATEURS

4 ans après l'installation des premiers agrès du Jardin des Grands explorateurs, ce sont de nouveaux agrès qui viennent de prendre place et complètent ainsi cet ensemble destiné à tous les sportifs, quel que soit leur niveau ou leur tranche d'âge.

Dans sa continuité une piste destinée à la pratique de mobilités douces par les enfants (rollers, vélos, trottinettes) est au stade du marquage au sol. Cette initiative est le fruit d'une proposition du Conseil de quartier Notre-Dame-des-Champs.



JARDIN DES GRANDS-EXPLORATEURS

SÉNIORS ET AIDANTS FAMILIAUX

Le maintien à domicile est l'affaire de tous



MAISON DES AÎNÉS ET DES AIDANTS

Le 6^e arrondissement est doté d'un certain nombre d'équipements et de services destinés aux Parisiennes et Parisiens les plus âgés, désireux de se maintenir à leur domicile. **C'est ainsi que la Maison Autonomie Saint-Jacques, située au 11, rue de l'École de Médecine et couvrant les six premiers arrondissements de Paris, est particulièrement attentive à leur devenir.**

À cette institution, s'ajoute la **Maison des Aînés et des Aidants** et son annexe sise au 1, rue Princesse, jouxtant le centre d'accueil Saint-Germain qui lui, accueille des **personnes atteintes de pathologies neurologiques** et leur propose, à raison de plusieurs demi-journées par semaine, un accompagnement ainsi qu'un certain nombre d'activités.

SÉNIORS ET AIDANTS N'AYEZ PLUS PEUR D'UTILISER VOS OUTILS NUMÉRIQUES !



Ordinateur, tablette, smartphone : des étudiants dans les nouvelles technologies initient au numérique les personnes âgées et leurs aidants.

À raison de deux heures par semaine et par petits groupes de 5 personnes. Les formateurs de l'association Kocoya Thinklab vous aideront à communiquer sur WhatsApp avec votre famille, faire des recherches internet sur vos passions, prendre un RDV sur Doctolib ou encore télécharger de nouvelles applications sur votre téléphone.

En partenariat avec la Maison des Aînés et des Aidants de Paris Centre.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS au 01 83 79 11 11

JEUNESSE

Des animations toute l'année à des prix raisonnables



LE CENTRE PARIS ANIM' RICHARD WRIGHT

Situé au cœur du 6^e arrondissement, le centre PARIS ANIM' Richard Wright propose un ensemble d'activités lui permettant d'accueillir de nombreux jeunes et adultes. En lien avec la Mairie du 6^e, tous les publics peuvent trouver dans cet équipement des disciplines artistiques et sportives à pratiquer à des tarifs raisonnables. Ces locaux agréables auxquels s'ajoute l'annexe de la rue Hautefeuille.

Outre le concours de nouvelles, le centre organise le Festival Culture Jeunes au mois de février en partenariat avec le conservatoire Jean-Philippe Rameau et la Maison des Initiatives Étudiantes.

Pour les amateurs de son, de voix, de micro et plus généralement de l'univers de la radio en ligne, le centre propose un atelier de 5 jours (du 20 au 24 décembre) de formation à la création sonore. Si vous disposez d'un ordinateur portable ou d'un smartphone, vous pouvez vous inscrire à cet atelier animé par la journaliste Lili Douard qui définit ainsi le portrait sonore : « Un tableau pour les oreilles, une photo par pour les yeux, un portrait de soi, avec ses sons, ses musiques et sa voix ».

Du 20 au 24 décembre, de 10h à 13h Tarif unique 2,35 € / heure

CENTRE PARIS ANIM' RICHARD WRIGHT
76 bis rue de Rennes 01 43 54 16 58
cparichardwright@actisce.org

LISTES ÉLECTORALES 2022 : N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT POUR VOUS INSCRIRE !



Pour pouvoir voter aux élections présidentielles qui se dérouleront les dimanche 10 et 24 avril 2022, vous devez être inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez vous inscrire dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022. Vous aurez jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives qui se tiendront, quant à elles, les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur www.service-public.fr à la Mairie du 6^e ou par courrier adressé à la Mairie du 6^e avec vos justificatifs de domicile et d'identité.

I TRIBUNES POLITIQUES

MAJORITÉ MUNICIPALE DU 6^e

Chères habitantes, chers habitants,

Cette nouvelle tribune est pour nous l'occasion d'évoquer la réforme mise en place par la Mairie de Paris, consécutivement à l'élection d'Anne Hidalgo et de la nouvelle municipalité en juillet 2020. Celle-ci a choisi de déconcentrer un certain nombre de fonctions qui étaient jusqu'ici assurées pleinement par la Mairie centrale. C'est le cas notamment de la propreté, de la sécurité et plus généralement de l'espace public. En vertu de ces nouvelles orientations, les Maires d'arrondissement devraient se voir confier le co-pilotage des actions de propreté et de sécurisation de l'espace public dans le secteur où ils sont élus, soit le 6^e arrondissement en ce qui nous concerne.

Cette réforme intéressante ne produira ses effets que lorsque cette déconcentration aura été mise en œuvre, ce qui va demander encore un certain temps. C'est le cas notamment pour la Police municipale dont les effectifs n'atteindront sans doute pas les niveaux promis avant 2023 ou 2024 en raison des actions de formations des personnels et de la difficulté de la Mairie de Paris à recruter.

La Municipalité du 6^e, comme elle l'a toujours fait, s'engagera pleinement aux côtés des agents de la Ville de Paris pour assurer à notre arrondissement le meilleur niveau de service public possible. Mais notre action ne pourra s'améliorer, notamment en matière de propreté que si nous disposons d'effectifs et de moyens suffisants. Or, chacun le sait, depuis notamment une Mission d'information et d'études réalisées en 2015, la Mairie de Paris ne consacre pas les budgets nécessaires, tant sur le plan des personnels que sur celui des matériels, pour assurer un entretien de qualité du domaine public.

Si la situation du 6^e est moins dégradée que celle d'autres arrondissements, elle n'est néanmoins passatisfaisante. En conséquence, nous ne pouvons que souhaiter que cette réforme s'accompagne d'une augmentation du budget municipal consacré à la propreté. Cela nous donnera la capacité d'améliorer les choses et de répondre ainsi aux demandes légitimes des habitantes et des habitants de notre arrondissement.

Jean-Pierre LECOQ

Maire du 6^e arrondissement,
Conseiller régional d'Île-de-France

Chantal LAMBERT-BURENS

Première Adjointe au Maire (LR)

Olivier PASSELECQ

Adjoint au Maire (Mouvement Radical)

Arielle BEUCAMPS

Adjointe au Maire (Société civile)

Charles FLOBERT, Adjoint au Maire (LR)

Florence DE VARAX

Adjointe au Maire (Société Civile)

Séverine DE COMPREIGNAC

Conseillère de Paris (MODEM)

Claude RIBBE, Conseiller d'arrondissement délégué (Société civile)

Paul MARIA, Conseiller d'arrondissement délégué (Libres ! - LR)

Iris BERTHOMIER, Conseillère d'arrondissement déléguée (MODEM)

GRUPE D'OPPOSITION

Chères habitantes, chers habitants,

La Ville de Paris a tenu son engagement : la nouvelle police municipale permettra de renforcer la tranquillité de l'espace public, la salubrité publique, la lutte contre les infractions routières, le bruit et les incivilités, ainsi que la sécurisation aux abords des collèges et lycées. Elle a également été formée spécifiquement aux cas de harcèlement de rue pour les femmes.

Nous saluons la mobilisation de la communauté éducative du 6^e, grâce à laquelle la rentrée s'est bien déroulée. Nous nous réjouissons que le budget participatif permette la création dès l'été 2022 de cours Oasis pour le groupe scolaire Littré. La transformation de la rue Littré en rue aux écoles et la prochaine végétalisation du toit de l'école Saint-Benoît grâce à l'association Jungles urbaines constituent autant d'amélioration du cadre de vie scolaire de nos enfants. Nous regrettons cependant que la majorité municipale ait rejeté notre vœu sur la création d'un Conseil de Parents au sein des crèches et la création de réunions d'information sur les modes de garde pour les familles.

Céline HERVIEU, Conseillère de Paris
(Paris en Commun - Parti socialiste)

François COMET, Conseiller d'arrondissement
(Paris en Commun - Parti socialiste)